

Préfecture de l'Aube

Avis d'enquête publique

**Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale de la société EIDEN WIND pour l'implantation du parc éolien « Les Trois Côtes » à AULNAY, BRAUX, BRILLECOURT, DOMMARTIN-LE-COQ, DONNEMENT et JASSEINES**

Il est procédé à une enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale portée par la société EIDEN WIND pour l'implantation du parc éolien « Les Trois Côtes » composé de 21 éoliennes et de 7 poste de livraison sur le territoire des communes d'AULNAY, BRAUX, BRILLECOURT, DOMMARTIN-LE-COQ, DONNEMENT et JASSEINES, du 22 juin 2026 à 10h00 au 22 juillet 2026 à 17h00 inclus, soit pendant trente et un (31) jours.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie d'AULNAY.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier en mairies d'AULNAY, BRAUX, BRILLECOURT, DOMMARTIN-LE-COQ, DONNEMENT et JASSEINES, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, sous réserve de modifications exceptionnelles liées aux impératifs de service ou aux jours fériés. Ce dossier d'enquête comporte, notamment, une étude d'impact, l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale et la réponse du porteur de projet à cet avis.

Le dossier sera accessible pendant toute la durée de l'enquête :

- sur le site internet des services de l'État dans l'Aube à l'adresse suivante : [www.aube.gouv.fr](http://www.aube.gouv.fr) dans l'onglet « Publications », rubrique « Consultations du public, déclarations d'intention et commissaire enquêteur », puis « Consultations du public organisées par l'État » ;
- sur un poste informatique à la préfecture de l'Aube, 2 rue Pierre Labonde – 10025 TROYES, du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 puis de 14h00 à 16h00, sous réserve d'une prise de rendez-vous préalable par téléphone (03.25.42.35.66 ou 03.25.42.35.80) ou courriel ([pref-epolien-trois-cotes@aube.gouv.fr](mailto:pref-epolien-trois-cotes@aube.gouv.fr)).

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant le déroulement de celle-ci par courrier adressé à la préfecture de l'Aube.

La commission d'enquête, composée de M. Roger KISTER (président), géomètre expert en retraite, M. Pascal GOUJARD, directeur de l'appui aux territoires de l'EPTB Seine Grands Lacs en retraite et M. Eric GRADOS, chargé d'opération en aménagement foncier rural, assurera des permanences dans les mairies mentionnées ci-dessous, afin de recueillir les observations et propositions écrites et orales du public, les :

AULNAY (siège)	mardi 23 juin 2026	15h00 à 17h00
	mercredi 22 juillet 2026	15h00 à 17h00
BRAUX	mercredi 1 <sup>er</sup> juillet 2026	15h00 à 17h00
	mercredi 15 juillet 2026	15h00 à 17h00
BRILLECOURT	mardi 7 juillet 2026	15h00 à 17h00
DOMMARTIN-LE-COQ	mardi 7 juillet 2026	10h00 à 12h00
DONNEMENT	lundi 13 juillet 2026	10h00 à 12h00
JASSEINES	jeudi 9 juillet 2026	17h00 à 19h00

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations et propositions du public peuvent être :

- consignées sur les registres d'enquête établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par l'un des membres de la commission d'enquête, mis à disposition en mairies d'AULNAY, BRAUX, BRILLECOURT, DOMMARTIN-LE-COQ, DONNEMENT et JASSEINES aux jours et heures habituels d'ouverture au public de ces mairies, sous réserve de modifications exceptionnelles liées aux impératifs de service ou aux jours fériés,
- reçues par écrit ou oralement par la commission d'enquête aux jours et heures de permanences susmentionnés,
- adressées par courrier **en précisant obligatoirement : "Monsieur le président de la commission d'enquête - Projet société EIDEN WIND"**, à la mairie d'AULNAY, 25 bis rue principale, 10240 AULNAY ;
- envoyées par courriel **en précisant obligatoirement : "Monsieur le président de la commission d'enquête - Projet société EIDEN WIND"** à l'adresse : [pref-ep-eolien-trois-cotes@aube.gouv.fr](mailto:pref-ep-eolien-trois-cotes@aube.gouv.fr).  
La taille des courriels et de leur(s) annexe(s) éventuelle(s) est limitée à quatre mégaoctets (4 Mo).

**Ces observations transmises par courrier à la mairie ou par courriel doivent parvenir au plus tard le 22 juillet 2026 à 17h00.** Elles sont consultables et communicables aux frais de toute personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête auprès du préfet de l'Aube.

Des informations sur ce dossier peuvent être demandées à M. Valentin LECLERCQ de la société TTR ENERGY, par courriel à l'adresse [valentin@ttrenergy.com](mailto:valentin@ttrenergy.com) ou par téléphone au 07 51 67 32 90, ainsi qu'auprès de la préfecture de l'Aube, par courriel à [pref-ep-eolien-trois-cotes@aube.gouv.fr](mailto:pref-ep-eolien-trois-cotes@aube.gouv.fr) ou par voie postale au pôle de coordination interministérielle et de concertation publique, à l'adresse de la préfecture de l'Aube susmentionnée.

Le préfet de l'Aube est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation environnementale relatif à ce projet ou pour prendre une décision de refus de cette demande.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public à la préfecture de l'Aube, pôle de coordination interministérielle et de concertation publique, et en mairies d'AULNAY, BRAUX, BRILLECOURT, DOMMARTIN-LE-COQ, DONNEMENT et JASSEINES pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils seront publiés sur le site internet des services de l'État dans l'Aube pendant un an.